

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2023

Le sept juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Sulpice de Faleyrens, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan DUMONTEUIL, Maire.

Date de convocation : 30 mai 2023

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1

Nombre de votants : 14

Présents :

M. Yvan DUMONTEUIL, Maire.

M. Max GADRAT, Mme Françoise CAMUT, M. Jean-Daniel DEBART, Mme Florence ROSSIGNOL-XANS, Adjoints

M. Jonathan DEBAUD, Mme Christiane FAVARETTO, Mme Valérie GUILLOT,

M. Marc LUCAS, M. Patrick ROSSIGNOL, M. Yoann SABRE,

M. Pierre STACHOWICZ, Mme Laure SAINTE-LUCE.

Absents excusés :

Mme Brigitte TRIBAUDEAU

Mme Céline SERVANT ayant donné procuration à Mme Florence XANS-ROSSIGNOL

Le quorum étant atteint, M. le Maire, Président de séance, ouvre la séance.

Secrétaire de séance : M. Pierre STACHOWICZ

Ajout d'un point à l'ordre du jour

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour. Il s'agit de l'adhésion au service de santé et de prévention du CDG 33.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, son accord pour signer la convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du CDG33.

Présentation du procès-verbal de la séance du 13 avril

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2023 fait l'objet d'une remarque de M. Lucas qui relève une erreur dans l'utilisation d'un terme qu'il convient de modifier. Cette remarque est approuvée par le reste des membres présents et représentés qui décident d'effectuer la modification du mot « adoptent » à la place du mot « abstention » page 5.

Demande de propositions de prêt pour le financement du pôle artistique (500 000 €)

Après l'exposé de Monsieur le Maire sur les propositions d'un prêt de 500 000 € sur 20 ans :

- CREDIT AGRICOLE : réponse incomplète ·
- CAISSE D'EPARGNE : 4.70 % remboursement trimestriel – Montant de l'échéance : 9675.15 €
- CREDIT MUTUEL : 3.95 % remboursement trimestriel – Montant de l'échéance : 9 069,73 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 13 voix pour et 1 abstention (Jonathan Debaud), l'acceptation de l'offre de prêt proposé par le CREDIT MUTUEL soit :

3.95 % remboursement trimestriel - Montant de l'échéance : 9 069,73 € et d'autoriser M. le Maire à signer tout document se référant à ce dossier.

Commission de contrôle de la liste électorale

Suite au courrier adressé par la Sous-Préfecture, de demande de renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales, le Maire propose de conserver la liste actuelle :

Conseillère municipale : Mme Christiane FAVARETTO

Délégué de l'Administration : M. Marc LUCAS

Délégué du Tribunal de Grande instance : M. Yoann SABRE

Point sur les Commissions

➤ Finances

La trésorerie s'élève à 433 441.97 €.

➤ Personnel

M. Debart informe que Muriel Richard a fait une demande de reprise du travail à mi-temps thérapeutique. Le Maire s'est opposé à cette demande présentée sans avis médicale. De ce fait, l'agent a fourni une prolongation de son arrêt de travail jusqu'au 7 juillet.

Une reprise de l'arrêt de travail d'Hélène CADOREL est prévue le jeudi 8 juin.

➤ Communication/Jeunesse/Culture :

M. Debart informe d'une réunion en septembre pour la préparation du prochain bulletin municipal.

- INTRAMUROS

Il présente les statistiques des connexions à INTRAMUROS et dénonce le peu d'abonnés au niveau des associations, commerçants et artisans, qui privilégient d'autres moyens de communication. Il souhaiterait les inciter à utiliser ce moyen de diffusion (une information serait peut-être nécessaire).

- PANNEAU LUMINEUX

M. Debart précise son utilisation contraignante notamment la mise en route.

Il demande que les informations soient succinctes, en gros caractères sur un fond mettant en évidence le libellé, car la diffusion des affiches n'est pas visible.

➤ Urbanisme

Mme Rossignol-Xans indique que le travail sur l'adressage est achevé. Une réunion est fixée le 8 juin, avec les services de la Poste, à la mairie.

Une réunion publique est à prévoir avant l'été.

Elle rappelle qu'une réunion le 25 avril a eu lieu à St Emilion pour valider la modification du PLUI.

Une réunion OPAH est prévue le 8 juin concernant le logement de Mme GORRY au Port de Branne.

Yoann Sabre indique qu'une inspection de la DEAL est prévue avant l'été chez M. CIORBEA relative à l'entreposage des véhicules.

Un courrier de mise en demeure de fauchage lui a été adressé, ainsi que l'usage de matériels bruyants à des heures non autorisées. À défaut du respect des conditions stipulées dans ce courrier, M. CIORBEA ferait l'objet d'un Procès-verbal d'infraction au bruit soumis au contrôle de l'officier du Ministère Public.

En ce qui concerne le déversement des huiles de moteurs usagées par ce dernier, la Police environnementale s'est saisie de l'affaire.

➤ Voirie/Réseaux

M. Gadrat informe que la commande relative aux travaux d'éclairage public pour la coupure de nuit de 0h à 5h avec le SDEEG a été validée.

Les travaux d'enfouissement à « Mauvinon » sont en cours de finition (branchements).

- Point sur les travaux exécutés par le Département :

RD19 remise en état de la route en enrobé.

RD122 Bordures intérieures et enrobé

Route des cabanes : La réhabilitation d'une maison située à Canset a nécessité la prolongation de l'adduction d'eau potable et la pose d'une ligne EDF.

- Lotissement des fougères :

Reprise et finition de la voirie.

Attente de devis d'un passage (allée en calcaire) depuis le lotissement vers les écoles.

Il poursuit avec :

- le programme voirie 2023 :

Les devis sont signés une prévision de travaux est estimée à fin juillet.

- Les Dignes :

Une réunion publique d'information aux riverains, concernant l'abandon du classement de la Digue et ses conséquences est prévue le 8 juin.

- Parking kiné :

Le devis pour des places de parking de 22063.20 € (15 à 20 places) a été reçu.

Les travaux de jonction d'assainissement de l'avenue de St Emilion par la rue de la cité viennent de débiter.

➤ **Bâtiments**

M. Gadrat précise que le logement T3 de la Résidence Autonomie est terminé, et est intégré au reste des appartements conventionnés par le Conseil Départemental. Un couple a emménagé le 1^{er} juin.

Le changement des serrures des appartements de la Résidence Autonomie est presque terminé.

Une séparation des WC du foyer a été faite pour favoriser l'accès aux pétanqueurs.

Une porte de communication a été établie dans la réserve de la salle des associations de la croix fourche, pour accéder au local des costumes. M. DEBAUD signale que les travaux ont entraîné beaucoup de poussière.

Les travaux des douches du « Sanda boxing club » sont commencés.

Un devis pour la réparation de l'avant toit de la Mairie a été reçu pour un montant de 4 477.20 €.

Les travaux du montage des murs ont commencé au Pôle Artistique. M. STACHOWICZ mentionne la restriction des places de parking.

M Gadrat ajoute que des ruptures récurrentes sont présentes sur le réseau d'eau potable (un tuyau a été changé au cimetière).

Le déplacement du compteur d'eau de la cantine et du stade, actuellement situé avenue du général de Gaulle est à prévoir, en attente du devis du SIAEL.

Il termine par l'information de l'acquisition d'un groupe électrogène de secours pour la Mairie.

➤ **Ecole**

M. Debart informe que le cuisinier lui a confié son mécontentement pour le bruit dans le restaurant scolaire. Il précise également que le Directeur de l'école a fait une demande de mutation. Il signale qu'une classe sera fermée à la rentrée prochaine. Les enseignants pourraient opter pour la mixité des niveaux de classe.

M. Debart relève son désaccord avec M. le Maire concernant le courrier envoyé aux parents d'un élève perturbateur, à ce sujet, M. le Maire donne lecture dudit courrier aux membres du Conseils présents, et explique son choix.

➤ **Vie associative – Fêtes et cérémonies**

M. Stachowicz précise que la préparation des forums est en cours ainsi que le Téléthon

Il informe que le 1^{er} Festival organisé par le Comité des fêtes et l'association des commerçants aura lieu le 17 juin

➤ **Développement durable**

Pierre Stachowicz propose un projet d'acquisition d'une parcelle d'exploitation agricole par la mairie afin de cultiver des légumes et les revendre en circuit court, dans le cadre du Bioptop Festival, avec le soutien financier du SMICVAL.

Une personne détachée du SMICVAL devrait venir expliquer les contraintes du ramassage des déchets. Le Maire demande une réunion allant dans le sens du projet.

➤ Sports

M. Debaud fait part de la satisfaction générale suite aux différents spectacles de fin d'année des associations. Après avoir assisté aux assemblées générales du foot et du tennis, M. Debaud informe que 2 compétiteurs du Sanda Boxing Club de St Sulpice ont participé aux championnats de France.

Lors de l'assemblée générale, il a été évoqué la fusion du foot de St Emilion avec St Sulpice. Le Maire signale qu'il y aura une réunion entre les mairies et les clubs concernés afin d'apporter des informations complémentaires.

Un avenant à la convention avec le club de Tennis a été signé. Des plannings ont été validés par les différents adhérents comme la commune de Ste Terre et l'école de St Sulpice.

Le club de tennis a reçu 15000 € de la part de la ligue pour la couverture du cours de tennis qu'ils doivent reverser à la CDC.

La boule du menhir est satisfaite du terrain, un tournoi est prévu le 17 juin.

Le Maire a remis à Mme Favaretto le PDIPR circuit pédestre afin qu'elle assiste à la réunion à Libourne le 8 juin.

Une réunion est prévue le 14 juin à 14h pour les aménagements cyclables.

M. le Maire souligne que les appareils de fitness sont commandés, et qu'une demande de subvention est à soumettre. L'emplacement est à prévoir (réflexion sur le sujet).

➤ Affaires sociales

Mme Camut informe que l'appartement T3 à la Résidence Autonomie est terminé et occupé par un couple. Un nouvel arrêté du Conseil Départemental portant sur l'extension de la capacité de la Résidence Autonomie a été signé autorisant 2 places supplémentaires.

Elle souligne que les travaux de la résidence intergénérationnelle stagnent (livraison différée).

➤ Espaces verts

M. Gadrat indique que le fleurissement de la commune est en cours.

Questions diverses :**Dates :**

L'école de Musique organise le 24 juin à 21h à l'Eglise un concert de quatuor à cordes sous la direction du professeur de violon de St Sulpice.

Arrêté le 7 juin 2023

Le Président de séance

Y. Dumonteuil

Maire



Le Secrétaire de Séance

Pierre STACHOWICZ



